




POUR SOUSCRIRE À
SHAM PROTECT'DIRECTEURS :

- 1 **Renseignez** entièrement le recto de ce feuillet 
- 2 **Détachez-le** 
- 3 **Insérez-le** dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur, accompagné de votre chèque de souscription 
- 4 **Renvoyez le tout** à l'adresse suivante :

Sham
Service client
18 rue Edouard Rochet
69372 Cedex 08



Assurance des dirigeants de structures sociales et médico-sociales

**SHAM PROTECT'
DIRECTEURS**

La solution pour vous protéger personnellement



Dirigeant d'établissement, êtes-vous bien assuré ?

Vos décisions peuvent engager votre **responsabilité civile personnelle** encourue à l'égard d'un tiers en raison des fautes commises dans le cadre de l'exercice de vos fonctions.

Parce que votre implication est plus que professionnelle, Sham vous garantit à vous directeur, **une protection complète, personnalisée et adaptée.**

Pour exercer l'esprit tranquille face aux risques de conflits et litiges liés à l'exercice de vos fonctions de direction :

**4 GARANTIES
ESSENTIELLES**

- 1 **Responsabilité civile du dirigeant**
- 2 **Protection juridique professionnelle**
- 3 **Assistance psychologique**
- 4 **Sécurité financière**

**Votre protection fiable et solide
en toute circonstance**

➤ Découvrez notre solution complète pour vous protéger personnellement



Les Sham

- Une protection personnelle avec 4 garanties essentielles incluses
- Des experts et professionnels pour vous accompagner au quotidien
- Un tarif préférentiel

Le saviez-vous ?

Si votre établissement est mis en cause devant un tribunal civil dans le cadre de ses activités, **c'est l'assurance responsabilité civile professionnelle de votre établissement qui intervient.**

En revanche, si vous dirigeant êtes mis en cause personnellement dans le civil ou le pénal dans le cadre de l'exercice de vos fonctions, **c'est votre responsabilité civile personnelle qui vous assure !**

Responsabilité civile du dirigeant

Sham couvre votre responsabilité pouvant être mise en cause dans l'exercice de vos fonctions (erreur de gestion, qualité de traitement des personnes accueillies, manquement à une obligation légale...).

Protection juridique professionnelle

Sham couvre votre défense civile ou pénale, administrative ou judiciaire en cas de litiges avec des tiers :

- Recherche d'une solution à l'amiable ou action en justice.
- Assistance juridique téléphonique.

Assistance psychologique

Face à une agression, une maladie grave ou un accident, **Sham vous propose un accompagnement téléphonique ou en cabinet** pour surmonter les situations difficiles.

Sécurité financière

Votre fonction a été suspendue provisoirement ? Nous vous garantissons **une indemnisation journalière** du 16^{ème} au 90^{ème} jour.

➤ Souscrivez en toute simplicité à Sham Protect'Directeurs

Merci de renseigner tous les champs. Tout bulletin incomplet ne pourra pas être traité.

Je soussigné(e) Mme M.

Nom :

Prénom :

Né(e) le : Fonction :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

Nom(s) établissement(s) géré(s) :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

Activité(s) : Hébergement personnes âgées Handicap Travail adapté Social

Statut : Public hospitalier Public territorial Privé non lucratif Privé commercial

Souscris au contrat Sham Protect'Directeurs au prix*

FNADEPA de 84,27 € TTC

CADR'AS de 84,27 € TTC Association de rattachement :

sociétaire de 90,29 € TTC (si vous dirigez un établissement assuré Sham)

public de 100,32 € TTC

Et reconnais avoir pris connaissance de la Notice d'Information Sham Protect'Directeurs (disponible sur www.sham.fr ou sur demande au 04 72 75 20 00).

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir connaissance de faits existants de nature à entraîner l'application des garanties.

Fait à : Le : [] [] [] [] [] []

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé ».

➤ Renseignements et contact

Tél. : +33 (0) 4 72 75 20 00

E-mail : clientsms@sham.fr

Une fois ce bulletin entièrement renseigné, détachez-le et retournez-le dans une enveloppe à affranchir, à l'adresse indiquée au verso, accompagné d'un chèque du montant correspondant.

* Les montants de cotisation sont exprimés en TTC. Ils sont susceptibles d'évoluer en cas de modification de la législation applicable en matière d'impôts, de taxes et autres contributions perçues au titre du contrat. Contrat souscrit pour une durée de 1 an avec tacite reconduction, régi par le Code des Assurances, rédigé en langue française. Sham se réserve le droit de modifier la proposition en cas de non-conformité de votre situation avec les conditions de l'offre. Une nouvelle proposition vous sera adressée par nos services le cas échéant. Sham rappelle que toute fausse déclaration, omission ou inexactitude dans les déclarations peut entraîner les sanctions prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code des Assurances. Informatique et Liberté : les informations contenues dans le présent document ne peuvent être destinées qu'aux fichiers de la Société. Le sociétaire peut demander communication des renseignements le concernant et les faire rectifier, conformément aux dispositions de la loi du 06/01/78.



Sham est certifiée ISO 9001 pour ses prestations (assurance, formation, gestion des risques) délivrées aux acteurs de la santé, du social et du médico-social.



PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE